

## **Annexe 3**

# **La clause de révision des tarifs et la formule de révision des prix**



## Introduction

« Les tarifs sont applicables par année civile. Ils seront révisés au 1er janvier de chaque année et arrondis à l'euro près en fonction de la formule d'actualisation annexée au présent contrat et suivant la dernière valeur connue des indices au 1er octobre de l'année antérieure

Le concessionnaire fournira à la Collectivité les éléments de calculs justifiant le réajustement des prix et notamment l'évolution de la clause de révision avant le 1er octobre de chaque année.

Lors de chaque révision annuelle, l'information des familles devra être assurée un mois au moins avant l'application des nouveaux tarifs » tel que précisé à l'article 28.6 du projet de contrat.

Les indices « 0 » de référence sont, pour chacun des indices, ceux du 1<sup>er</sup> mois d'exploitation.

Les indices « N » sont pour chacun des indices, ceux publiés au moment de la révision tarifaire.

### 1. Contenu de la formule d'indexation – Tarifs crémation et redevance forfaitaire

$T/T_0$  Coefficient de variation des tarifs :

T Tarif révisé.

$T_0$  Tarif de base, valeur à l'origine.

#### Pour le personnel :

- S Indice mensuel du coût horaire du travail révisé - Salaires et charges - Dans le secteur : Services administratifs, soutien (NAF rév. 2 poste N) - Base 100 en décembre 2008, série n°1565196. Dernière valeur de l'indice publié au moment de la révision tarifaire.

- $S_0$  Indice mensuel du coût horaire du travail révisé - Salaires et charges - Dans le secteur : Services administratifs, soutien (NAF rév. 2 poste N) - Base 100 en décembre 2008, série n°1565196. Valeur de l'indice du 1<sup>er</sup> mois d'exploitation du contrat de délégation de service public.

Pour l'énergie :

- E Indice brut de la production industrielle (base 100 en 2010) - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, série n° 1654495. Dernière valeur de l'indice publié au moment de la révision tarifaire.

- E<sub>0</sub> Indice brut de la production industrielle (base 100 en 2010) - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, série n° 1654495. Valeur de l'indice du 1<sup>er</sup> mois d'exploitation du contrat de délégation de service public.

Pour les services :

- Fsd1 Indice « Frais et services divers n°1 ». Dernière valeur de l'indice publié au moment de la révision tarifaire ;

- Fsd<sub>10</sub> Indice « Frais et services divers n°1 ». Valeur de l'indice du 1<sup>er</sup> mois d'exploitation du contrat de délégation de service public.

**1.1. Les valeurs**

La structure des comptes de résultats prévisionnels renvoie à la part de chaque regroupement de compte (personnel, énergie, services divers).

	Choix de l'indice (indiquer nom et source de l'indice)	Poids dans la formule d'indexation
Part fixe		20.00%
Charges de personnel	INSEE 001565196	18.56%
Charges d'énergie	INSEE 1654495	8.32%
Frais divers	LE MONITEUR FSD1	53.12%
<i>Total</i>		<i>100%</i>

Il est proposé la formule suivante :

$$T = 0,20 + 0.18*S/S0 + 0.08*E/E0 + 0.53*FSD1/FSD10$$

## 2. Contenu de la formule d'indexation – Tarifs autres prestations et mémorialisation

---

T/T<sub>0</sub> Coefficient de variation des tarifs :

T Tarif révisé.

T<sub>0</sub> Tarif de base, valeur à l'origine.

### Pour le loyer des activités tertiaires :

- ILAT Indice des loyers des activités tertiaires (ILAT) - Base 100 au 1er trimestre 2010, série n° 1617112. Dernière valeur de l'indice publié au moment de la révision tarifaire.

- ILAT<sub>0</sub> Indice des loyers des activités tertiaires (ILAT) - Base 100 au 1er trimestre 2010, série n° 1617112. Valeur de l'indice du 1<sup>er</sup> mois d'exploitation du contrat de délégation de service public.

### Pour le personnel :

- S Indice mensuel du coût horaire du travail révisé - Salaires et charges - Dans le secteur : Services administratifs, soutien (NAF rév. 2 poste N) - Base 100 en décembre 2008, série n°1565196. Dernière valeur de l'indice publié au moment de la révision tarifaire.

- S<sub>0</sub> Indice mensuel du coût horaire du travail révisé - Salaires et charges - Dans le secteur : Services administratifs, soutien (NAF rév. 2 poste N) - Base 100 en décembre 2008, série n°1565196. Valeur de l'indice du 1<sup>er</sup> mois d'exploitation du contrat de délégation de service public.

### Pour les services :

- Fsd1 Indice « Frais et services divers n°1 ». Dernière valeur de l'indice publié au moment de la révision tarifaire ;

- Fsd10 Indice « Frais et services divers n°1 ». Valeur de l'indice du 1er mois d'exploitation du contrat de délégation de service public.

## 2.1. Les valeurs

La structure des comptes de résultats prévisionnels renvoie à la part de chaque regroupement de compte (personnel, énergie, services divers).

	Choix de l'indice (indiquer nom et source de l'indice)	Poids dans la formule d'indexation
Part fixe		20.00%
Loyers	INSEE 001617112	42%
Charges d'énergie	INSEE 1654495	9%
Frais divers	LE MONITEUR FSD1	29%
<i>Total</i>		<i>100%</i>

Il est proposé la formule suivante :

$$T = 0,20 + 0.42*ILAT/ILAT0 + 0.09*E/E0 + 0.29*FSD1/FSD10$$

## 3. Contenu de la formule d'indexation – Frais de contrôle

T/T<sub>0</sub> Coefficient de variation des tarifs :

T Tarif révisé.

T<sub>0</sub> Tarif de base, valeur à l'origine.

Pour le prix de vente des services:

- PVS Indices des prix de vente des services français aux entreprises françaises (BtoB) - Prix de marché - CPF 71.20 - Services de contrôle et analyses techniques - Base 2010, série n° 1664484. Dernière valeur de l'indice publié au moment de la révision tarifaire.

- PVS<sub>0</sub> Indices des prix de vente des services français aux entreprises françaises (BtoB) - Prix de marché - CPF 71.20 - Services de contrôle et analyses techniques - Base 2010, série n° 1664484. Valeur de l'indice du 1<sup>er</sup> mois d'exploitation du contrat de délégation de service public.

La structure des comptes de résultats prévisionnels renvoie à la part de chaque regroupement de compte (personnel, énergie, services divers).

	Choix de l'indice (indiquer nom et source de l'indice)	Poids dans la formule d'indexation
Part fixe		20.00%
	INSEE 001664484	80%
<i>Total</i>		<i>100%</i>

La formule proposée est la suivante :

$$T = 0,20 + 0.80 * PVS / PVS0$$